

15 juin : Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées – Le RPCU en attente d'un projet de loi pour la contrer

Montréal, 14 juin 2016 – Demain, le 15 juin, sera la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. Cette journée a été promulguée en 2006 par l'Organisation mondiale de la Santé. Elle vise à sensibiliser le public quant à l'importance de contrer et de prévenir la maltraitance et la négligence envers les personnes âgées.

À cette occasion, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, rappelle au gouvernement du Québec que l'on attend toujours le projet de loi promis par le premier ministre, M. Philippe Couillard, et le Parti libéral du Québec pour lutter contre la maltraitance.

« La maltraitance envers les personnes âgées touche l'ensemble de la société » rappelle M. Pierre Blain, directeur général du RPCU. « Ce phénomène est à risque de croissance en raison notamment du vieillissement accéléré de la population, de la longévité prolongée des personnes et de la vulnérabilité accrue liée à la condition des personnes âgées, particulièrement celles qui sont en perte d'autonomie » explique M. Blain. « Cela illustre l'importance d'avoir une loi pour la contrer » ajoute-t-il.

Ayant à cœur l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, le RPCU est engagé dans la lutte contre la maltraitance et l'intimidation depuis longtemps. Avec le soutien du Secrétariat aux aînés, le Regroupement a mis sur pied, il y a deux ans, un programme de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées et les personnes vulnérables ou à risque. Ce programme, toujours en vigueur, comporte un volet de formations destinées aux comités des usagers et de résidents, et un autre volet pour le grand public sous forme de conférences gratuites.

« En s'adressant directement à ceux et celles qui entourent les personnes âgées dans leur quotidien, le RPCU apporte une contribution significative à la lutte contre la maltraitance. Au cours de la dernière année seulement, nous avons rejoint près de 1500 personnes, dépassant largement les objectifs fixés avec le ministère de la Famille » affirme M. Claude Ménard, président du RPCU.

Au Québec, la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées s'inscrit dans la foulée des actions prévues au *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2010-2015*, qui a été prolongé jusqu'en 2017.

Pour en savoir plus sur le programme de lutte contre la maltraitance du RPCU, ou pour demander une formation ou une conférence, contactez le RPCU.

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de

services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744